

# PILOTAGE DE LA MASSE SALARIALE

Marché Compétences Professionnelles : année 2023-2024

## PRÉSENTATION DU MÉTIER / DES MÉTIERS VISÉS

✓ **Domaine** : Vie et gestion des organisations, fonctions supports des entreprises.

✓ **Code(s) ROME / FORMACODE**

M1502 Développement des RH

32688 : traitement de paie

✓ **Descriptif**

La personne gérant le pilotage de la masse salariale est souvent affectée au service des ressources humaines. Elle assure tout ou partie des opérations liées à la gestion administrative du personnel. Elle collecte et transmet les éléments variables de paie. Elle collecte, sélectionne et analyse les données pour élaborer des documents de gestion RH.

Cet assistant ressources humaines mène ses missions en large autonomie, dans le respect des limites de ses attributions, sous la responsabilité de son manager.

Dans les structures de taille moyenne, elle assure l'ensemble des missions de la fonction RH. Dans les structures de grande taille, elle est souvent spécialisée (recrutement, formation...)

✓ **Contraintes**

L'emploi s'exerce de façon sédentaire en interne avec des outils informatiques dédiés. La production des bulletins de salaires et des données sociales a un caractère cyclique avec des pics d'activité. Elle est soumise à des contraintes de réalisation dans des délais impartis.

L'emploi requiert une capacité à gérer les relations avec le personnel et les tiers. Il exige une grande rigueur et le respect de la confidentialité.

✓ **Les emplois / débouchés**

Tous les secteurs d'activités sont concernés.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Responsable du pôle paie
- Assistant de ressources humaines

✓ **Poursuites de formation** : Titre professionnel Gestionnaire comptable et fiscal, DRH

## PUBLICS

✓ Personnes en recherche d'emploi, à partir de 16 ans, ne possédant pas les compétences pour accéder à l'emploi visé et possédant les prérequis pour accéder à la formation visée.

✓ Disposant d'une prescription émise par une structure habilitée par la Région (France Travail (ex-Pôle Emploi), Mission Locale, Conseil Départemental, CAP Emploi, PLIE, LADOM)

## PRE-REQUIS

Les candidats devront :

- ✓ Avoir un projet professionnel validé pour le métier visé
- ✓ Avoir une expérience dans le domaine tertiaire administratif en entreprise ou en structure associative de 1 an environ (connaissance de l'environnement, des différentes fonctions et des interrelations), acquis professionnels dans la bureautique (maîtrise du traitement de texte et du tableur, rédaction et présentation d'écrits professionnels...)
- ✓ Aptitudes souhaitées : capacités d'organisation et d'adaptation, rigueur, facilités d'expression à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles (diplomatie, discrétion, discernement, écoute, sens du dialogue...)
- ✓ Niveau d'entrée nécessaire : Niveau bac ou équivalent
- ✓ Avoir des facilités pour communiquer et des dispositions pour les relations humaines

## CONTENUS

### Objectifs de la formation :

La formation répond à une montée en compétences, afin de combler l'écart entre les compétences acquises avec des compétences transversales mobilisables dans diverses situations professionnelles, et / ou complémentaires à un métier et relatives à des techniques et des méthodes appliquées à un métier.

A l'issue de cette session de formation, les apprenants seront en capacité de :

- Connaître et piloter, en prenant en compte tous les facteurs d'influence, les évolutions de la masse salariale ;
- Fiabiliser le suivi et l'analyse de la masse salariale ;
- Disposer d'une méthodologie de calcul et de mesure de l'évolution de la masse salariale.
- Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines en assurant la gestion des variables et des paramètres de paie

La formation « Pilotage de masse salariale » d'une durée de 280 heures en centre de formation se décompose en trois modules sous forme de cours théoriques et d'études de cas concrets :

#### ○ **Module 1 : Les composantes de la masse salariale :**

- notions de rémunération globale,
- optimisation de la masse salariale : critère de choix des composantes de la masse salariale,
- connaître les différentes approches de la masse salariale (sociale, comptable, budgétaire),
- distinguer masse salariale et frais de personnel.

#### ○ **Module 2 : Anticipation et les méthodes pour gérer l'évolution de la masse salariale**

- facteurs d'évolution de la masse salariale : politique salariale de l'entreprise, politique de l'emploi, facteurs externes...
- Définition d'une masse salariale de référence
- Impact des augmentations générales et catégorielles

#### ○ **Module 3 : Le suivi et l'analyse de l'évolution de la masse salariale**

- tableaux de bord et ratios à mettre en place pour suivre la masse salariale
- réalisation et analyse de tableaux de bord adaptés aux attentes des acteurs spécifiques (DRH, DG...)
- analyse des écarts entre le budget prévisionnel et la réalisation

Les enjeux de la société autour du développement durable, de la citoyenneté et du numérique sont traités au cours de la formation, dans le cadre d'interventions et d'évènements et donneront lieu à des déclinaisons pratiques au sein de cette formation (charte, comportement professionnel durable, citoyen responsable, usage systématisé de l'environnement numérique).

#### ✓ **COMPETENCES TRANSVERSES :**

- *Fonctionnalités avancées excel, word,*
- *Soft-skills*

#### ✓ **TRE, ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI**

#### ✓ **MODALITES D'EVALUATION**

- *Formation professionnalisante.*
- *Une certification ICDL sera proposée à chaque stagiaire. L'utilisateur obtient une certification avec son niveau de compétence par module*

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

- ✓ Lieu de formation : ANPEP 2, avenue Pierre Mendès France 84300 CAVAILLON
- ✓ Dates : du **29 avril 2024 au 28 juin 2024**
- ✓ Durée (Heures Centre / Entreprise) : 280 heures en centre
- ✓ Modalité (distanciel/présentiel) : : Formation hybride : 75% présentiel et 15% distanciel. Formation modulaire et individualisée. Accompagnement à la prise en main des outils de formation à distance : plateforme e-learning, outils de visioconférence, LMS

## CONDITIONS D'ADMISSION

*Modalités du recrutement : Informations Collectives :*

- ✓ Tests écrits : culture générale, français, mathématiques et techniques professionnelles.

- ✓ Rédaction d'une lettre de motivation qui justifie la candidature à cette formation,
- ✓ Entretien, qui permet d'évaluer la motivation du candidat et la pertinence de son projet de formation.

CAF (Commission de Validation des Entrées en Formation)

*Instance locale composée des CEP, de l'Organisme de formation concerné et, à sa discrétion, du Chargé de mission territorial de la Région décidant de manière concertée des entrées en formation à partir :*

- des résultats des candidats aux conditions d'entrée décrites ci-dessus,
- de la cohérence du parcours des candidats au sein des différents espaces du Service Public Régional de Formation Permanente et d'Apprentissage,
- du respect des priorités régionales

Si résultats positifs : prise de contact directe par l'OF

Si résultats négatifs : courriel ou courrier par l'OF précisant les résultats aux tests et entretien et reprenant les préconisations de réorientation de la CAF

**Documents à fournir :** Synthèse de prestations d'orientation France Travail (ex-Pôle Emploi), Bilan de Compétences, attestations de stages ... ou tout document visant à faciliter la prise de décision de la CAF + **curriculum vitae actualisé.**

## EN SAVOIR PLUS

- ✓ Sur les suites de parcours, équivalences, passerelles : consultez la fiche RNCP20508 ;
- ✓ Vous pouvez aussi contacter la responsable pédagogique Mme AFONSO Fanny

**RESULTAT DE LA DERNIERE SESSION :** Non concerné

## CONDITIONS PARTICULIERES

- ✓ Le métier nécessite de bonnes capacités d'abstraction, le goût pour les chiffres et le droit social, des facilités dans l'expression orale et écrite. Il exige une grande rigueur et le respect de la confidentialité.
- ✓ L'emploi requiert une capacité à gérer le stress, les relations avec le personnel et les tiers.
- ✓ Prise en compte des personnes en situation de handicap :  
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.  
Référents handicaps formés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap en formation (Aménagement du parcours de formation et du poste de travail).  
Aménagement des épreuves de certification si nécessaire.

## MODALITES D'INSCRIPTION

- ✓ La formation est financée par le Conseil Régional et possibilité d'un cofinancement FSE
- ✓ Centralisation des prescriptions :

ANPEP  
2, Avenue Pierre Mendès France  
84300 CAVAILLON  
04 89 81 07 21  
contact@anpep.fr

- ✓ Date limite dépôt de dossier : selon les dates des informations collectives et individuellement en fonction des acquis si la session de formation est incomplète
- ✓ Dates des informations collectives : **Lundi 18 mars et vendredi 29 mars 2024 à 9h00**
- ✓ Date de la commission d'admission en formation : 15 avril 2024
- ✓ Référent formation : Fanny AFONSO